



Suivant acte reçu par Maître Marie-Christine GEMIN-BONNET, Notaire à CASTELGINEST (31780), 43 rue du Docteur, Matéo, le 17 février 2020, **Monsieur Alain Mathieu DAUDÉ**, retraité, et **Madame Jacqueline Colette BARJOU**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à TOULOUSE (31200) 15 rue pradet Monsieur né à TOULOUSE (31000) le 22 novembre 1946, Madame née à SAUVE-TERRE-LA-LEMANCE (47500) le 2 octobre 1943, Mariés à la mairie de TOULOUSE (31000) le 1er août 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont opté pour l'aménagement de leur régime matrimonial portant sur la mise en communauté d'un bien et préciput en faveur du conjoint survivant. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître GEMIN-BONNET notaire sus nommée où il est fait élection de domicile. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis,